

Communiqué Janvier 2008

1. Comme vous le savez sûrement le CCRI a rendu une décision dans le processus de certification des membres TUT avec nous et dans les prochaines semaines nos collègues de la TUT seront sollicités par ballot à choisir entre notre organisation syndicale ou restés avec les TUT. Bien sûr j'encourage leurs venus avec nous pour que nous puissions travailler ensemble à maintenir les acquis et améliorer nos conditions de travail. Ce processus aurait dû avoir eu lieu il y a longtemps, vaut mieux tard que jamais! J'espère sincèrement que ce rêve deviendra réalité car pour le monde ferroviaire il s'agira d'une très grande victoire pour l'unité.

2. Notre confrère Pierre Bergeron a réorienté sa carrière chez un autre employeur (Via Rail Canada) comme bien de nos membres, à mon ami et collègue syndicale je me permets de lui souhaiter en votre nom une très belle fin de carrière et merci pour toutes ces années passées au sien de notre comité législatif à défendre nos droits. Merci Pierre!

3. La compagnie par le biais du bureau de comptabilité CN a recommencé à décliner les réclamations sous le code LC, comme je vous avais dit à l'époque le surintendant Québec m'avait promis qu'il n'aurait plus une seule déclinaison sous ce code tant que les relations syndicales n'auraient pas tranché et je le crois toujours. Cette directive ne vient pas du terminal mais bien du bureau de la paye. Je vous demande de vérifier auprès de vos blancs de paye si effectivement les déclinaisons ont été effectuées, car encore une fois M. Séguin surintendant Québec a demandé à ne pas refuser le paiement tant qu'une interprétation claire n'aura pas été prise. Donc je vous demande de continuer à faire vos réclamations auxquels vous avez droit et aussi dans le respect, pas d'état d'âme dans vos remarques s.v.p. n'embarquez pas dans ce bateau!

4. En mon nom personnel et au nom de votre exécutif syndical, nous vous souhaitons une très bonne année 2008, santé, joie et prospérité vous accompagnent vous et votre famille et au plaisir de ce voir lors de la prochaine réunion syndicale, le 11 février prochain.

Claude Desbiens
Président des griefs

CFTC/ div. 558